



## Communiqué de presse

11/05/2011

### **Prime : la nouvelle usine à gaz sort de terre**

Fin de la valse-hésitation. Le dispositif sur "*la prime partagée de la valeur ajoutée*" est arrêté.

Ceux qui espéraient infléchir la volonté de l'Etat en acceptant de négocier sur la rémunération de tous les dirigeants d'entreprises en sont pour leurs frais.

La CGPME, quant à elle, réitère son opposition à ce qu'elle considère comme une immixtion de l'Etat au sein des entreprises, au mépris des règles économiques les plus élémentaires.

Au chapitre des aberrations il est à souligner qu'une PME engagée dans le dispositif sera, quelle que soit sa taille, soumise aux mêmes contraintes qu'une entreprise mondialisée du CAC 40. La SNCF, elle, y échappera ...

Par ailleurs, la CGPME regrette une belle occasion manquée pour les entreprises de moins de 50 salariés.

[Selon un sondage IFOP pour la CGPME et l'Ordre des Experts-Comptables](#), 74% d'entre elles s'étaient déclarées susceptibles de verser une prime exonérée de charges à leurs salariés.

Contrairement à ce qui avait été évoqué par le Président de la République, elles n'auront pas cette possibilité, hormis celles distribuant des dividendes et acceptant les contraintes de cette nouvelle usine à gaz.

Gageons qu'elles ne seront pas nombreuses à le faire.